

Rapport de diagnostic des polluants

Diagnostic partiel



Données générales

ID rapport	JD-20230914A
Version	1.0
Diagnostic partiel	Oui
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	14.09.2023
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Sandra Tièche James Déglise
Laboratoire(s)	Analysis Lab SA Eckweg 8A 2504 Biel/Bienne

Bâtiment

Objet	Ancienne école
Année de construction du bâtiment	avant 1919
Bien-fond / Parcelle	1018
EGID	1508499
Adresse	Route de Blessens 21 1675 Vauderens

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	aec architectes Route de Blessens 52 1675 Vauderens
----------------------	---

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Commune de Vauderens Route de Moudon 5 1670 Ursy
----------------	--

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Remarques générales	14
Annexe 1	15
Plans et localisation des éléments	15
Annexe 2	22
Rapport d'analyse amiante	22
Annexe 3	25
Attestation de formation	25

Rapport de la visite

Le contenu de ce rapport permet d'établir l'inventaire de la présence d'amiante dans le bâtiment expertisé en fonction des connaissances et de l'état de la technique et de la science à ce jour.

Au travers d'une visite exhaustive de la totalité des locaux qui composent le sujet du diagnostic, l'expert prélève des échantillons de matériaux douteux. Ces sondages peuvent être destructifs. Ces prélèvements sont ensuite analysés.

Cette étude permet au donneur d'ordre d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de déconstruction ou de transformation, des risques liés à la présence d'amiante. Il lui permet ainsi de déterminer, en fonction des résultats, s'il doit faire appel à des entreprises spécialisées pour assainir certaine partie du bâtiment.

Aucun élément contenant des substances dangereuses n'est présent dans les parties du bâtiment contrôlées.

Conclusion:

Amiante

Aucun matériaux contenant de l'amiante n'a été mis en évidence

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)

Aucun matériaux contenant des HAP n'a été mis en évidence

Pb et Métaux lourd dans les peintures

Aucune peinture ne va être restaurée

Sur support métallique

Pour les métaux lourds dans les peintures et enduits sur support métallique, un retrait avant une déconstruction n'est pas nécessaire du point de vue de l'élimination/recyclage . Les éléments de construction en question peuvent être éliminés dans une fonderie via une entreprise de recyclage sans analyse préalable

Sur support bois

Pour les métaux lourds dans les peintures et enduits sur support métallique, un retrait avant une déconstruction n'est pas nécessaire du point de vue de l'élimination/recyclage . Les éléments de construction en question peuvent être éliminés en bois contaminés en UIOM sans analyse préalable.

Peintures sur support minéral

Selon l'aide à l'exécution de l'OLED, module déchets de chantiers, et dans le cadre de l'élimination des éléments de construction, les métaux lourds dans les peintures et enduits sur supports minéraux ne doivent pas être analysés. Dans le cas des métaux lourds fréquents, qui sont le plomb (Pb), le cuivre (Cu), le nickel (Ni) et le zinc (Zn), on peut admettre qu'en calculant la teneur totale en métaux lourds qui prend en compte l'épaisseur de l'élément de construction (c-à-d. la peinture / enduit avec la paroi, resp. dalle de sol), les valeurs limites selon [Annexe 5, chapitre 2.3 de l'OLED](#) sont en général respectées. Pour des cas standards, une analyse de ces polluants est donc démesurée.

Polychlorobiphényles (PCB)

Aucun matériaux contenant des PCB n'a été mis en évidence

Générale

Le diagnostic demandé ne concerne qu'une partie du bâtiment.

Données techniques

Inspection le 14.09.2023

Matériaux susceptible de contenir de l'amiante 34

Nombre de prélèvements analysés 25

Nombre d'échantillon avec des substances dangereuses 0

Stratégie d'échantillonnage amiante

L'échantillonnage a été effectué selon les recommandations liées à la représentativité de l'échantillonnage à effectuer pour les principaux matériaux Susceptibles d'être Pollués (MSP) de l'ASCA, ainsi que sur la base des connaissances et de l'expérience de l'expert.

Chaque matériau susceptible de contenir de l'amiante a fait l'objet de prélèvement.

L'interprétation des résultats se trouve dans les tableaux des MSP.

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F C FP FA SOL NFA	Flocage Calorifugeage Faux-plafond Faiblement aggloméré Sol Fortement aggloméré
Évaluateur	L E D T	Déterminé par le laboratoire Déterminé par expert Déterminé par default À définir
Localisation sur les plans	Bleu Rouge Jaune Violet Bleu clair Rose Vert	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD Elément contenant de l'amiante Elément contenant des métaux lourds Elément contenant du PCB Elément contenant du HAP Elément contenant du HBCD Elément assaini
Polluants	PCB ML HAP HBCD	Polychlorobiphényles Métaux lourds Hydrocarbures aromatiques polycycliques Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev D.U.A. M.A.	Evaluateur Degré d'urgence d'assainir Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de classe	0101	Revêtement de sol monocouche avec colle			Oui	Négatif	L				
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de classe	0102	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+0	Rez-de-chaussée	WC	0103	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+0	Rez-de-chaussée	WC	0104	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de classe	0105	Revêtement de sol monocouche avec colle			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°0101
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de classe	0106	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1101	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1102	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1203	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°1101

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	WC	1204	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°1102
R+1	1er étage	Hall	1301	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Salle de bain	1302	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Salle de bain	1303	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Chambre	1304	Colle de revêtement de sol non bitumineuse			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°1306
R+1	1er étage	Chambre	1305	Colle de revêtement de sol non bitumineuse			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°1306
R+1	1er étage	Séjour	1306	Colle de revêtement de sol non bitumineuse			Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	Séjour	1307	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°1301
R+1	1er étage	Cuisine	1308	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1309	Colle de plinthe			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1310	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Bureau et archive	1401	Colle de revêtement de sol non bitumineuse			Oui	Négatif	L				
R+2	2ème étage	Studio	2101	Revêtement de sol monocouche avec colle	44.00 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	2ème étage	Cuisine	2102	Colle de carrelage	6.60 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	2ème étage	Cuisine	2103	Colle de faïence	4.50 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	2ème étage	Salle de douche	2104	Colle de carrelage	6.50 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	2ème étage	Salle de douche	2105	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+2	2ème étage	Salle de classe	2201	Revêtement de sol monocouche			Non	Négatif	E				échantillon composite avec le 2101
R+2	2ème étage	Salle de classe	2202	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement n°0102 et n°0106
R+0	Rez-de-chaussée	Cage d'escalier tous les étages	4001	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				Echantillon composite
R+0	Rez-de-chaussée	Cage d'escalier tous les étages	4002	Colle de plinthe			Oui	Négatif	L				Echantillon compostie
R+1	1er étage	Cage d'escalier tous les étages	4003	Crépi intérieur murs			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Tous les locaux	4004	Crépi intérieur plafond			Oui	Négatif	L				Echantillon composite
R+0	Rez-de-chaussée	Façades	9001	Crépi extérieur			Oui	Négatif	L				Echantillon composite
R+2	2ème étage	Toiture	9002	Rien à signaler			Non	Négatif	E				

Remarques générales

Le présent diagnostic des polluants concerne la transformation du rez-de-chaussée au 2ème étage .

La mission de la société ECOLOGIS SUISSE SA est d'établir un diagnostic avant travaux du bâtiment selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Ce rapport a été effectué selon le cahier des charges de l'ASCA version 1.5 du 14 février 2022.

Ce diagnostic a été effectué personnellement par un expert en polluants du bâti, membre de l'ASCA, répertorié sur les listes du FACH et de la SUVA.

Ce diagnostic a pour objectif de dresser la liste complète des matériaux accessibles pouvant contenir des polluants du bâti. Cependant, il ne peut être considéré comme absolument exhaustif.

Tous les MSCA ont été répertoriés et un laboratoire référencé à été mandaté pour les analyses.

Les quantités données pour les éléments sont approximatives.

Le présent rapport conclut la visite d'inspection du 14.09.2023.



Expert FACH/ ASCA
Sandra Tièche



Expert amiante
James Déglise

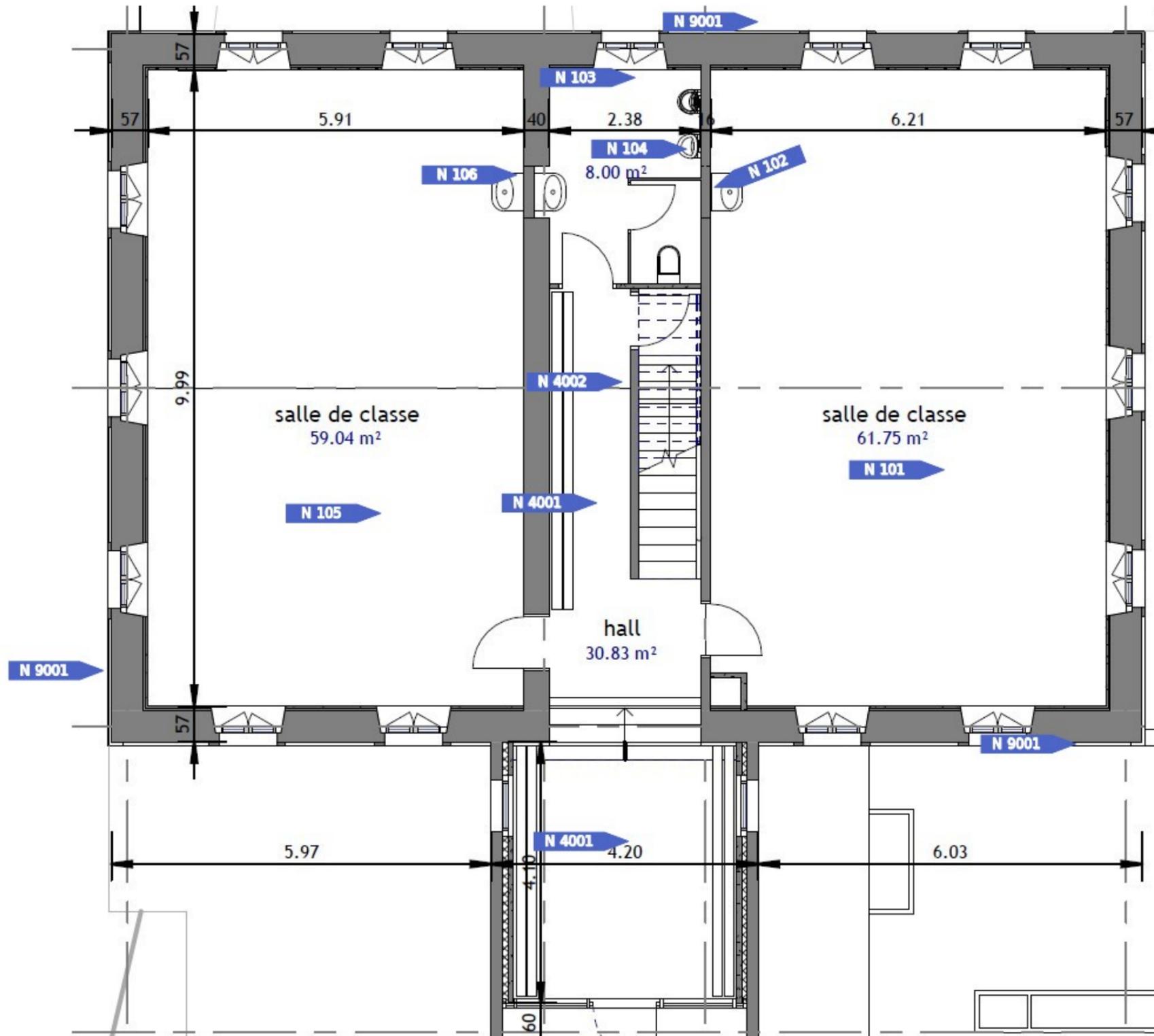
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	R+0
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+0
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

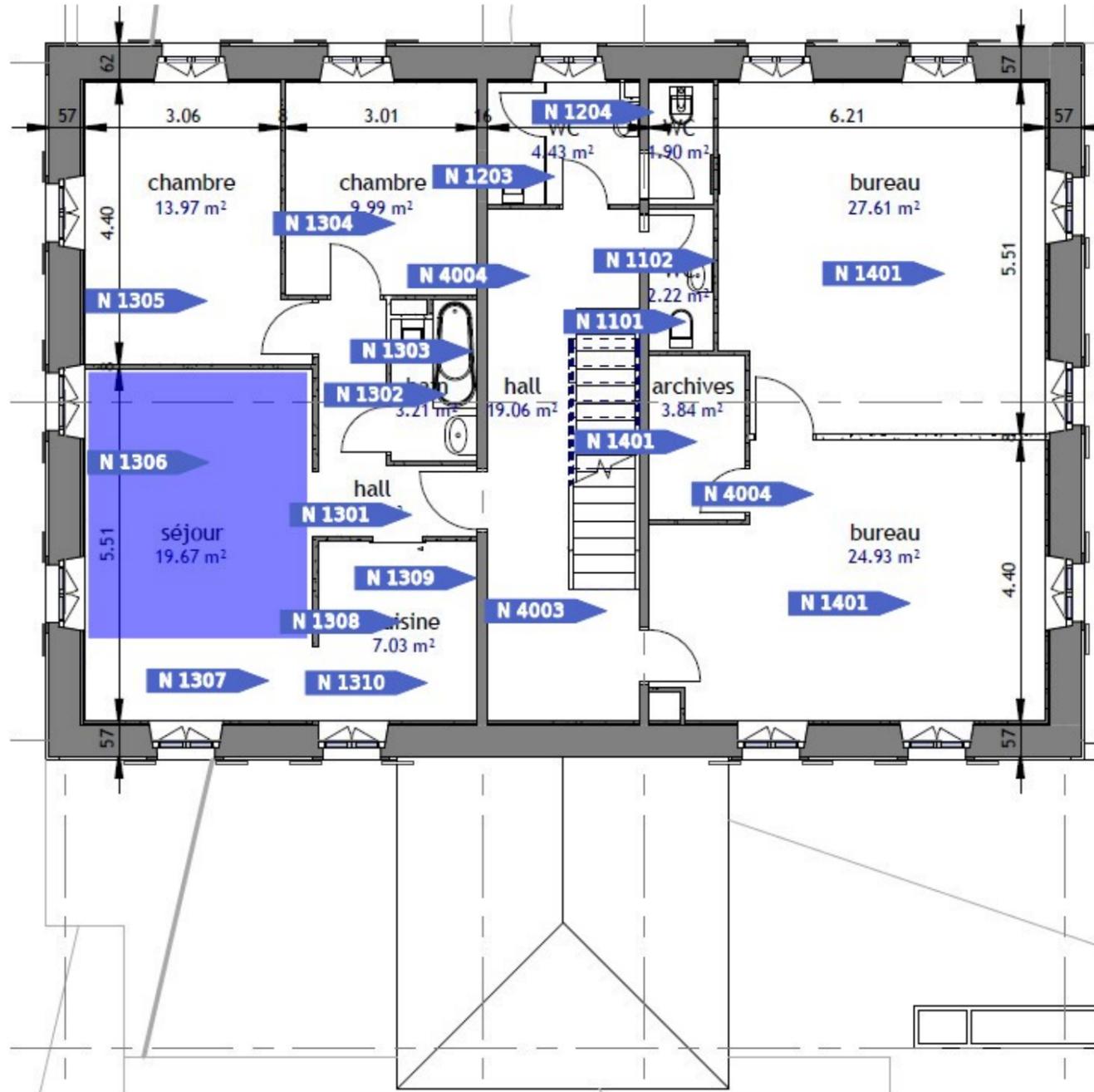
Échantillons

N101	Revêtement de sol monocouche avec colle	
N102	Colle de faïence	
N103	Colle de carrelage	
N104	Colle de faïence	
N105	Revêtement de sol monocouche avec colle	
N106	Colle de faïence	
N4001	Colle de carrelage	
N4002	Colle de plinthe	
N9001	Crépi extérieur	

ID plan	R+1
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+1
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

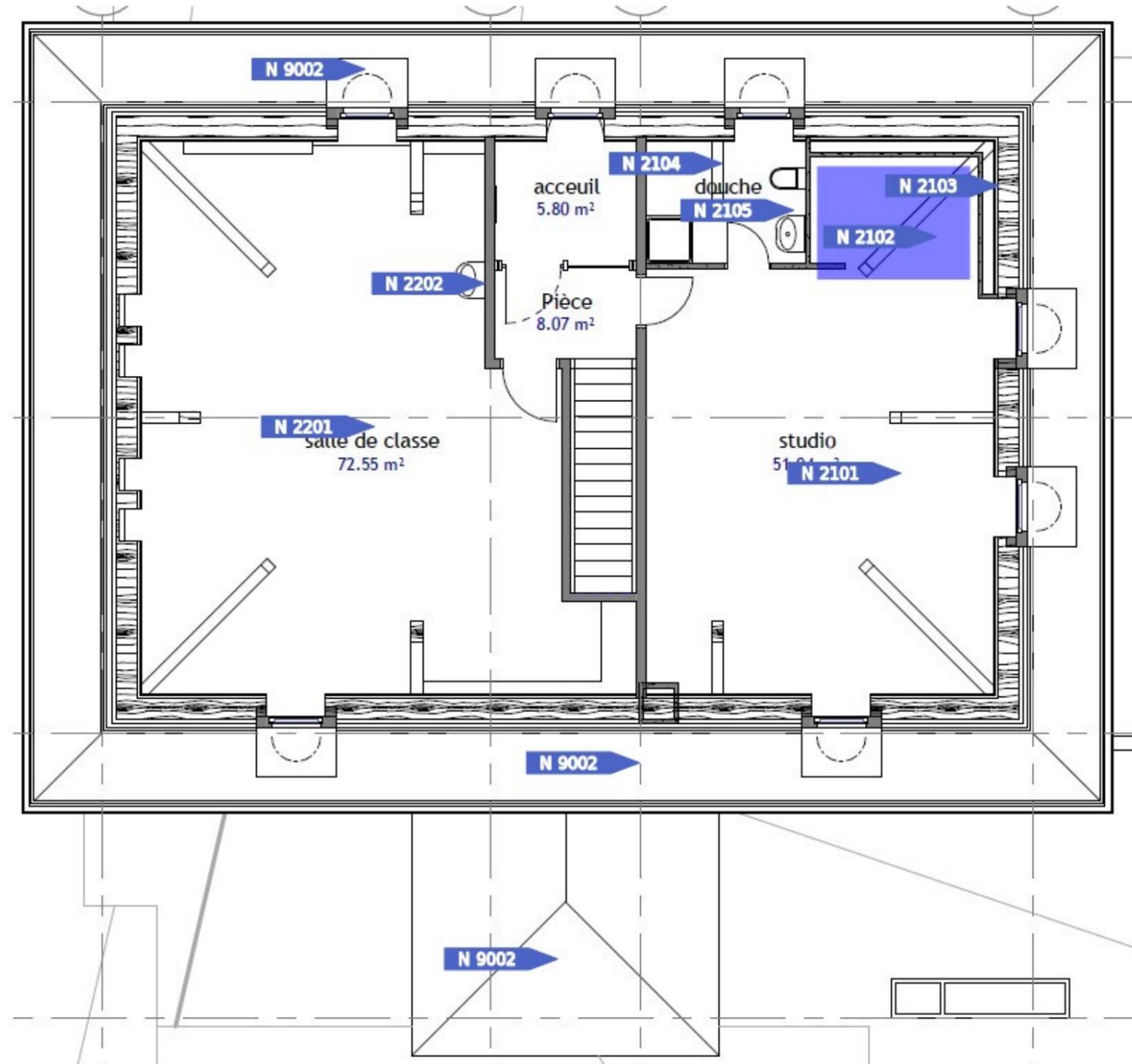
Échantillons

N1101	Colle de carrelage	
N1102	Colle de faïence	
N1203	Colle de carrelage	
N1204	Colle de faïence	
N1301	Colle de carrelage	
N1302	Colle de carrelage	
N1303	Colle de faïence	
N1304	Colle de revêtement de sol non bitumineuse	
N1305	Colle de revêtement de sol non bitumineuse	
N1306	Colle de revêtement de sol non bitumineuse	
N1307	Colle de carrelage	
N1308	Colle de faïence	
N1309	Colle de plinthe	
N1310	Colle de carrelage	
N1401	Colle de revêtement de sol non bitumineuse	
N4003	Crépi intérieur murs	
N4004	Crépi intérieur plafond	

ID plan	R+2
Étage	2ème étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+2
Étage	2ème étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N2101	Revêtement de sol monocouche avec colle	
N2102	Colle de carrelage	
N2103	Colle de faïence	
N2104	Colle de carrelage	
N2105	Colle de faïence	
N2201	Revêtement de sol monocouche	
N2202	Colle de faïence	
N9002	Rien à signaler	

Annexe 2

Rapport d'analyse amiante

analysis

N° commande:

EIQ-518

Date & lieu d'analyse:

18.09.2023

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

EcoLogis suisse SADéglise James
Route de Vevey 65
1630 Bulle

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

JD-20230914A

DATE DE RÉCEPTION: →

15.09.2023

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17'025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

0101 / Revêtement de sol monocouche avec colle

- Amiante non décelé

0102 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

0103 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

0104 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

0106 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

1101 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

1102 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

1301 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

1302 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

1303 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

1306 / Colle de revêtement de sol non bitumineuse

- Amiante non décelé

1308 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

1309 / Colle de plinthe

- Amiante non décelé

1310 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

1401 / Colle de revêtement de sol non bitumineuse

- Amiante non décelé

2101 / Revêtement de sol monocouche avec colle

- Amiante non décelé

2102 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé



analysis LAB

N° commande:

EIQ-518

Date & lieu d'analyse:

18.09.2023

Biel-Bienne

2103 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

2104 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

2105 / Colle de faïence

- Amiante non décelé

4001 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

4002 / Colle de plinthe

- Amiante non décelé

4003 / Crépi intérieur murs

- Amiante non décelé

4004 / Crépi intérieur plafond

- Amiante non décelé

9001 / Crépi extérieur

- Amiante non décelé
-

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 20.09.2023

Signature:



Annexe 3

Attestation de formation



ATTESTATION DE COMPETENCE

AD1-SR+P / 2012-12037 / CH-DEGLISE00002

Je soussigné Jean-Michel CHIAPELLO, responsable de la formation chez CEFASC ENVIRONNEMENT, atteste que :

Monsieur DEGLISE James

né(e) le 10 novembre 1985

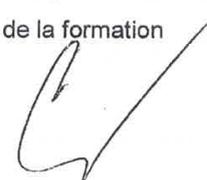
a démontré en situation de formation, sa capacité à réaliser :

- Les missions d'expertise du risque lié aux matériaux et produits contenant de l'amiante :
 - Dans le cadre de l'utilisation normale du bâtiment
 - Avant travaux

Ces capacités ont été validées par un contrôle des connaissances au cours d'une formation de 32 heures, comprenant une journée pratique (8 heures) ; qui s'est déroulée du 10 décembre au 13 décembre 2012, à CHAVANNES PRES RENENS.

Fait à LUTTERBACH, le 13 décembre 2012

Le Responsable de la formation


Amiante conseils

Attestation valable uniquement si présence du timbre sec.

FEB 08/24 AD1-SR+P www.eccast.eu - www.cefasc.eu - Cité de l'Habitat 68400 LUTTERBACH - Tél. : +33 (0) 389 615 888 - Fax : +33 (0) 389 615 577 - Email : info@ecologisuisse.ch
Sàrl au capital de 20 000 Euros - RCS Mulhouse TI 501704951 - SIRET 501 704 951 00018 - APE 8559A - N° TVA intracommunautaire FR09501204951
Banque : Banque Populaire d'Alsace / IBAN : FR76 1260 2000 0170 2133 6033 511 / BIC : BPRSFR2R



Attestation

Par la présente attestation, l'organisation HSE Conseils SA confirme que

James Déglise

a participé avec succès à la formation
du 18 novembre 2019
sur le thème de

Polluants du bâtiment (PCB, HAP) – Module 2

Dans le cadre de cette formation, les thèmes suivants ont été abordés :

- Législation des polluants du bâtiment
- Les propriétés des PCB et HAP
- Les risques pour la santé
- Reconnaître les matériaux à risques
- Lignes directrices d'une expertise PCB et HAP
- Comment prendre un échantillon et moyens de protection à mettre en place
- Information générale sur l'assainissement
- Les mesures de protection personnelles et collectives
- Les autres polluants (métaux lourds, produits préservation bois, HBCDD, etc.)

Gland, le 30 janvier 2020

HSE Conseils SA



Dominique Massarutto
Directeur Arc Lémanique